



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

19 décembre 2022

Les Français un peu moins enclins à investir en bourse selon le baromètre de l'épargne de l'AMF

La sixième édition du baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'Autorité des marchés financiers (AMF) montre un recul des intentions d'investissement en actions par rapport à l'an dernier, dans un contexte économique plus incertain. Les Français déjà investis en bourse restent en revanche plus optimistes.

Le baromètre de l'épargne et de l'investissement, issu d'une enquête menée par l'institut Audirep en septembre-octobre 2022 auprès d'un échantillon représentatif de 2.000 personnes, laisse apparaître un changement dans la perception des Français de leur avenir financier et dans leur attrait pour la bourse.

Les Français restent très attachés à l'épargne et peu enclins à prendre des risques. Ils sont près de 8 sur 10 à déclarer épargner régulièrement ou occasionnellement, et 7 sur 10 considèrent que des rendements plus élevés sont associés à un risque plus élevé.

Malgré la rémunération jugée faible des produits d'épargne garantis, 58 % des Français ne sont pas prêts à accepter un peu plus de risque sur une partie de leurs placements (contre 49 % un an plus tôt). Seuls 27 % seraient prêts à le faire dans le but de compenser les effets de l'inflation. La part des « réfractaires » au risque, qui excluent tout risque sur leurs placements, est stable par rapport à l'an dernier, à 42 % ; elle était de 50 % deux ans plus tôt. Elle atteint 59 % chez les femmes.

Dans un contexte plus incertain - la part des Français se déclarant « plutôt » ou « très confiants » dans l'évolution de leur situation économique et financière dans les douze prochains mois a chuté de dix points : (24 %) - , l'intérêt pour les placements en actions, en direct ou à travers des fonds, diminue de quatre points, à 25 %. Il reste en revanche élevé chez les détenteurs d'actions cotées en direct, à 69 %. 7 Français sur 10 estiment que les placements en actions sont réservés « à des gens qui s'y connaissent suffisamment ».

La perception de la rentabilité de l'investissement en bourse reste largement positive dans l'ensemble de la population : 47% des Français estiment que les placements en actions ont été un peu, moyennement ou très rentables ces cinq dernières années. Le rendement annuel est évalué à 4,2 %, une estimation cohérente avec les performances passées de l'indice CAC 40 (+20 % au cours des cinq dernières années). La part des Français estimant que « ce n'est pas le bon moment pour investir en actions » est passée de 26 % à 34 % en un an. Ceux détenant des actions restent plus optimistes, 31 % d'entre eux estiment que c'est un bon moment pour le faire.

Après une nette augmentation en 2021, les intentions d'investir en actions dans les 12 prochains mois diminuent de six points et retombent au niveau de 2019, à 19 %. Ce fléchissement se vérifie surtout chez les plus de 55 ans, plus frileux (12%), mais aussi chez les moins de 25 ans, qui restent toutefois la catégorie d'âge la plus enthousiaste (30 %). Les 25-34 ans maintiennent leurs intentions d'investir à un niveau élevé (29 %). Les actionnaires individuels se montrent là aussi plus positifs : 56 % se disent prêts à investir dans les douze mois à venir.

Interrogés sur les produits d'épargne et placements qu'ils détiennent au sein de leur foyer, les Français placent en tête l'épargne retraite et l'assurance-vie en unités de comptes (23 % et 22 % respectivement), suivies des actions d'entreprises cotées (17 %). La part des Français détenant des placements responsables ou durables augmente légèrement, de 9 % à 10 %. Le taux de détention des crypto-actifs des ménages français est resté stable : 8 % des sondés ont répondu « posséder des crypto-monnaies au sein de leur foyer », comme l'an dernier. Parmi eux, 60 % ont moins de 35 ans et 60% sont des hommes.

Pour s'informer avant d'effectuer un placement, les Français se tournent majoritairement vers leur conseiller bancaire ou financier (48 %), avant leurs proches (26 %). Ils ne sont que 6 % à déclarer les réseaux sociaux comme sources d'information dans ce domaine. Les femmes semblent globalement moins nombreuses à déclarer s'informer sur les produits financiers (44%) et à déclarer « s'y connaître en matière d'épargne et de placements ».

Cette nouvelle édition du baromètre montre la nécessité de poursuivre les actions de prévention des escroqueries financières : seulement la moitié des Français déclarent

connaître l'existence d'arnaques aux placements. Or, leur exposition a augmenté : 51 % disent avoir l'impression que les propositions frauduleuses ont augmenté.

« Le moindre appétit des Français pour l'investissement en actions peut s'expliquer, dans une conjoncture plus incertaine qui renforce l'aversion au risque. Ces évolutions, mais aussi l'importance des propositions frauduleuses, soulignent l'importance pour l'AMF de poursuivre ses efforts de pédagogie afin d'accompagner les épargnants et leur donner les clés pour investir et diversifier leur épargne dans un horizon de long terme » a commenté Marie-Anne Barbat-Layani, la présidente de l'AMF.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>. URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus


- ↳ Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°50 - Décembre 2022
- ↳ Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement - 2022

Mots clés

ACTIONS

PLACEMENTS COLLECTIFS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

EPARGNE DE LONG TERME

19 décembre 2022

Baromètre AMF de
l'épargne et de
l'investissement -
2022



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

EPARGNE DE LONG TERME

19 décembre 2022

Lettre de
l'Observatoire de
l'épargne de l'AMF -
N°50 - Décembre 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

24 novembre 2022

L'AMF complète sa
doctrine concernant
les outils de gestion de
la liquidité



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02